Matieres du tems. Decemb. 1716. le Cobiner du Roi d'Estagne, que le Viceroi du Mexique lui envoya par curiofité. On a indiqué la Carte de ce Païs-là dans le

precedent Journal, page 303.

II. Mr. le Duc de Charires, fils unique de Mr. le Duc d'Orleans, Regent de Fran- Charges ce, est si parfaitement queri de la petite ve- gueri de la role, que le 18. du mois d'Octobre on en petite verole rendit publiquement des setions de graces par un frere dans l'Eg sse de St. Eustache sa Paroisse, e d'Iesuite. affisterent plusieurs Princes & Princesses. Pendant sa matadie il n'a été traité, dit-on, que suivant les avis d'un Frere Jesuite qui faisoit la tonction de Medecin auprés de ce jeune Prince, ayant todjours été enfermé dans la Chamb e avec Madame la Duchesse d'Orleans sa mere.

III. It y a plusseurs années que la Ville de Montpellier avoit fait fondre à Paris une Equeftre Statuë équestre du Roi Lous le Grand, pour le Ros mais les longues guerres & les calamitez publiques, ayant retardé l'effet du zele de érigée par la ces bons Citoyens jusqu'à present; ils viennent de le renouveller; en prenant des mesures de faire conduire ce superbe Monument en Languedoc, en l'embarquant sur la Seine jusqu'à Rouen, pour de là le conduire par mer en patlant le Détroit de Gilbraltar, Jusques sur les Côtes au Port de Cette, d'u l'on pourra le faire entrer dans l'Etang de Frontignan & de Maguelone, pour le debarquer proche de Montpellier: On élevera cette Staiue sur un beau pied

IV. Mr. d'Andrezel, ci-devant Secretaire du Cabinet, & des Commandemens de Dd 2

d'Estal dans une des principales Places de la

Statue Louis XIV. Ville de Montpellier.